

Concours Préparateur en pharmacie

Filière Techniques

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/8/2008 11:18:24

Que

fait-il ?

Il connaît les médicaments et leur usage sur le bout des doigts. Sous la responsabilité du pharmacien, il délivre médicaments et produits de santé et d'hygiène. Il prend connaissance de l'ordonnance, traduit les doses prescrites en nombre de boîtes ou de flacons, vérifie que l'association des médicaments prescrits n'est pas dangereuse. Il saisit s'il y a lieu les feuilles d'assurance maladie et précise au client les conditions dans lesquelles le traitement doit être suivi. Il vend également des produits para-pharmaceutiques ou des appareillages médicaux, réalise certaines préparations, gère les stocks de médicaments.

Comment travaille-t-il

?

Le métier de préparateur a évolué, il fait de moins en moins de préparations. Il est désormais en contact permanent avec la clientèle. Il accueille, sert et conseille les clients debout derrière le comptoir. Pour cela il doit faire preuve de qualités d'écoute, de patience et d'une rigueur sans faille. Minutie et vigilance sont également nécessaires lors de la délivrance des médicaments, car en cas d'erreur les conséquences peuvent être importantes pour le client. L'activité du préparateur revêt aussi un aspect commercial, notamment lorsqu'il est sollicité par les représentants des laboratoires pharmaceutiques et les fournisseurs de produits d'hygiène et de beauté. Les horaires sont réguliers. Il peut néanmoins effectuer des gardes le soir, la nuit, le dimanche et les jours fériés. Ce métier est accessible aux femmes et aux hommes.

Les principales

activités

. délivrer des médicaments

beauté . vendre des produits d’hygiène et de
 la délivrance . conseiller les clients
 . effectuer les tâches administratives liées à
 des médicaments
 . gérer les stocks
 . réceptionner et ranger les commandes
 . réaliser la vitrine et les présentoirs

La formation L'exercice de la profession nécessite l'obtention d'un brevet professionnel. La préparation en est accessible aux titulaires des :

- CAP d'employé de pharmacie (avec mention complémentaire)
- BAC sciences biologiques, option biochimie ou biologie (F7)
- 1ère année de préparation en pharmacie
- BEP sanitaire et social
- CAP d'aide préparateur

La préparation au brevet s'effectue en 2 ans de formation. Le candidat doit exercer une activité régulière en officine et suivre 260 heures de cours théorique portés sur les sciences médicales appliquées, l'administration, la gestion de l'officine, la législation et les technologies pharmacologiques. Les cours pratiques sont orientés vers l'exécution et la délivrance de prescriptions médicales.